



DOSSIER FAMILLE UNIQUE

Renseignements Familiaux

Année 2022

Cadre réservé à l'administration

Famille n° : _____

Dossier enregistré



Concerne les inscriptions aux activités du Pass'Jeune.

1^{er} Représentant Légal

(CONNU COMME ALLOCATAIRE C.A.F.) _____

Mme - M. Nom :

Nom de jeune fille :

Prénom :

Date et lieu de naissance : / / à

Adresse du domicile :

Code postal : Ville :

Personnel Fixe : Personnel Portable : Professionnel :

 Adresse électronique : @

2^{ème} Représentant Légal

Mme - M. Nom :

Nom de jeune fille :

Prénom :

Date et lieu de naissance : / / à

Adresse du domicile :

Code postal : Ville :

Personnel Fixe : Personnel Portable : Professionnel :

 Adresse électronique : @

Enfant 1

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Sexe : Fille Garçon

Enfant 2

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Sexe : Fille Garçon



DOSSIER FAMILLE UNIQUE

Fiche « **Enfant** »
Année 2022
(Page « **Enfant** » 2 / 2)

Renseignements Médicaux

Médecin traitant : ① Professionnel :

Lieu de préférence pour l'hospitalisation :

Décrire les éventuelles pathologies (allergie(s), affection(s), contre-indication(s) médicale(s), ...) :

.....

.....

.....

.....

.....


.....

.....

.....

.....

.....

 Dans ce cas, il peut être nécessaire de faire établir un **Projet d'Accueil Individualisé (PAI)**
(Voir la fiche santé)

Recommandations Utiles des Parents

Préciser toute autre information utile (port de lunettes, lentilles, prothèses auditives, ...) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Ville d'ARRAS

DOSSIER FAMILLE UNIQUE

Fiche Santé
Année 2022

Cadre réservé à l'administration

Famille n° : _____

Dossier enregistré

Remplir une fiche par enfant concerné

Madame, Monsieur,

Vous nous signalez un problème de santé concernant votre enfant

Nom - Prénom :

Nature du problème :

Pour que son accueil à l'école pendant les temps scolaire et périscolaire (restauration, garderie, étude, T.A.P.), ainsi qu'extrascolaire (ALSH) se fasse dans les meilleures conditions :

Il peut être nécessaire de faire établir un P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé).

Votre enfant bénéficie-t-il déjà d'un P.A.I. ? OUI NON

Le P.A.I. peut être rédigé :

- Soit par le médecin qui suit votre enfant, spécialiste ou généraliste :
Joindre le protocole d'urgence, la conduite à tenir, les besoins spécifiques de l'enfant si nécessaire
- Soit par le médecin scolaire de votre secteur



**SANS CE DOCUMENT, VOTRE ENFANT PEUT SE VOIR REFUSER L'ACCES
AUX ACTIVITES PERISCOLAIRES
ET EXTRASCOLAIRES DU PASS'JEUNE**

**LE P.A.I. NE PEUT ETRE ETABLI QU'A VOTRE DEMANDE. IL DOIT ETRE RENOUELE :
CHAQUE ANNEE AUPRES DU MEDECIN QUI SUIV VOTRE ENFANT OU
EN COURS D'ANNEE POUR TOUTE MODIFICATION DE CELUI-CI**

Madame, Monsieur, représentant(s) légal(aux)

de l'enfant

scolarisé à l'établissement scolaire

reconnait(ssent) avoir pris connaissance des informations, certifie(ent) les éléments déclarés.

A _____,

Le ____ / ____ / ____

Signature du(des) représentant(s) légal(aux) :



DOSSIER FAMILLE UNIQUE

Activités « JEUNESSE »

Pré-inscription(s) / Réservation(s)

Année 2022

Cadre réservé à l'administration

Famille n° : _____
Enfant n° : _____
N° du Pass' : E

Feuillet réservé à l'inscription d'un enfant aux activités reprises ci-dessous. Merci de remplir un feuillet par enfant.

Nom : Prénom :

Accueils Jeunes CASA/MICA 2022

Les accueils CASA/MICA proposent aux jeunes de 11 à 25 ans des activités « à la carte » du mardi au samedi pendant le temps scolaire et du lundi au vendredi pour les accueils de loisirs pendant les vacances scolaires.

J'inscris mon enfant et m'acquiesce du droit d'inscription annuel 2022 du Pass' Jeune

Carte ARTIS : Oui / Non

Adresse électronique du représentant légal :

_____ @ _____

Adresse électronique de l'inscrit :

_____ @ _____



Etablissement scolaire fréquenté :

Je soussigné(e) Madame / Monsieur
atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur des centres de loisirs / accueils de jeunes.

J'accepte que la Ville d'ARRAS me communique des informations liées au Pass' Jeune 2022 par courriel.



En cas de renouvellement remplir uniquement ce feuillet avec un justificatif de domicile, une attestation d'assurance à jour et une ou deux photos selon votre choix.

Date et signature :



DOSSIER FAMILLE UNIQUE
Déclaration / Autorisation
Pièces obligatoires
Année 2022

Cadre réservé à l'administration

Famille n° : _____

Dossier enregistré

Je(nous) soussigné(e)(s), responsable(s) légal(e)(légaux) de l'enfant, déclare(nt) exacts les renseignements portés sur ce dossier, notamment les informations médicales et avoir pris connaissance des règlements intérieurs liés à l'activité concernée.

Je m'engage(nous nous engageons) à informer les villes d'Arras et de Neuville-Vitasse de tout changement relatif aux renseignements fournis qui interviendront au cours de l'année.

J'autorise(nous autorisons) mon ou mes enfants à participer à toutes activités organisées par les établissements petite enfance, péri et extrascolaires.

Si l'état de santé de mon(notre) ou mes(nos) enfants le nécessite, j'autorise(nous autorisons) les responsables de ces structures à prendre, le cas échéant, toutes les mesures nécessaires (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale).

Les villes d'Arras et de Neuville-Vitasse déclinent toutes responsabilités en cas d'informations erronées ou incomplètes figurant dans ce dossier.

Fait à, le / /

« Lu et approuvé », signature(s) :

Le(s) responsable(s) légal(aux) autorise(ent) les villes d'Arras et de Neuville-Vitasse à diffuser l'image de l'enfant inscrit aux activités périscolaires et extrascolaires dans le cadre de reproduction, d'exposition et de diffusion sur les différents supports d'information et de communication municipaux sans demander ni rémunération et ni droits pour leur utilisation.

Les villes d'Arras et de Neuville-Vitasse s'engagent à utiliser l'image uniquement dans un but non lucratif.

Cette autorisation est valable sans limitation de durée et peut-être dénoncée par courrier ou par mail.

PIECES OBLIGATOIRES A FOURNIR

Pièces à joindre pour ouvrir accès aux activités périscolaires et extrascolaires du Pass'Jeune :

- Copie du livret de famille dans son intégralité
- Copie de la taxe d'habitation pour l'année en cours **OU** Justificatif de domicile **de moins de 3 mois** (copie facture EDF/GDF, facture téléphone FIXE, quittance de loyer)
- Attestation d'assurance responsabilité civile des parents (assurance habitation et/ou attestation extrascolaire pour chaque enfant)
- Photo pour le Pass'Jeune
- Photo pour la carte ARTIS

Contacts :

Mairie de Neuville-Vitasse

03.21.73.20.36

neuvillevitasse.mairie@outlook.fr